

**LETTRE DE MISSION**  
**RÉFÉRENTS**  
**SOUTIEN CAC**

**Mai 2019**

## Présentation du dispositif Soutien CAC

**Soutien CAC** est un dispositif d'accompagnement des commissaires aux comptes mis en place dans le contexte de la Loi PACTE. L'objectif est de s'assurer que tout professionnel en situation de vulnérabilité puisse **bénéficier d'un soutien financier & juridique et/ou psychologique**.

**Un numéro vert (gratuit)** est disponible pour l'ensemble des commissaires aux comptes souhaitant bénéficier d'un accompagnement. Le centre d'appels se charge de mettre en relation le commissaire aux comptes appelant avec un référent Soutien CAC.

La réussite de ce dispositif repose sur **l'implication d'une communauté de référents**, en capacité de promouvoir le dispositif et d'informer le CAC sur l'accompagnement le plus adapté à sa situation.

Le référent Soutien CAC est identifié **sur proposition du Président de la CRCC**. Il peut être Président, permanent de CRCC ou commissaire aux comptes (élu, ancien élu ou non élu).

Les **référents CNCC Assistance et/ou référents sentinelles (APESA)** déjà identifiés sont **associés** à la communauté Soutien CAC.

Ce document a pour but d'informer les référents Soutien CAC de leur rôle.

## Valeurs portées par le Référent Soutien CAC



## Missions du Référent Soutien CAC

- Être un **relais privilégié** auprès des confrères
- Ecouter et comprendre les **besoins des commissaires aux comptes** face au **impacts de la Loi PACTE**
- Veiller à **détecter les signaux faibles de risque** afin d'identifier les commissaires aux comptes en situation de vulnérabilité et les orienter vers **l'accompagnement adéquat** du dispositif Soutien CAC en fonction de leurs besoins
- Communiquer sur le dispositif Soutien CAC et **intervenir lors d'événements locaux** afin de le présenter
- Répondre aux sollicitations du centre d'appels et contacter les commissaires aux comptes concernés dans les plus brefs délais
- Accorder une **attention confidentielle** permettant au professionnel en difficulté de s'extraire de sa solitude et d'assurer au mieux son accompagnement

## Formation de la communauté des référents Soutien CAC

Il est primordial de donner aux Référents Soutien CAC, les **moyens et les compétences nécessaires** pour prendre part à la démarche d'accompagnement.

Une **Journée de sensibilisation** sur le dispositif Soutien CAC ainsi que des **ateliers de bonnes pratiques** seront organisés afin d'accompagner les référents dans leur nouveau rôle et les informer au mieux des outils disponibles.

Ils pourront consulter régulièrement la **plateforme collaborative** mise à disposition de la communauté afin d'échanger sur les bonnes pratiques et se tenir informés des dernières actualités.

## Kit d'accompagnement

En complément de la démarche de formation, un kit d'accompagnement sera mis à leur disposition, comprenant notamment :

- Une **présentation détaillée du dispositif Soutien CAC**
- Les **résultats du questionnaire** « Les impacts de la Loi PACTE » par CRCC
- Des **éléments de langage sous forme de FAQ**
- Une série de **guides explicatifs juridiques & financiers**
- Une boîte mail dédiée à **l'assistance juridique** : [soutiencac@cncf.fr](mailto:soutiencac@cncf.fr)
- La **liste de la communauté des référents Soutien CAC**
- Des **supports d'animation pour l'organisation d'événements locaux**

## DISPOSITIF SOUTIEN CAC

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER  
& SOUTIEN JURIDIQUE 

## Accompagnement financier

- Note récapitulative des **modalités pratiques de procédures** pouvant être mises en œuvre afin d'être indemnisé (Moyens & arguments de droit)
- **Dispositif Interfimo**

## Assistance – FAQ juridique

- **Guide de décryptage Loi Pacte**
- **Vademecum : Les deux missions des CAC dans les PE**
- Aide mémoire sur les **procédures applicables aux entreprises en difficulté**

**Boite email dédiée à l'assistance des CAC**  
Pour répondre à toute question relative à une demande d'indemnisation ou à un besoin d'explication juridique

SOUTIEN  
PSYCHOLOGIQUE 

## Cellule d'écoute

- Cellule d'écoute et d'assistance permettant d'orienter le CAC vers un **référént « Soutien CAC »** formé à l'écoute et qui pourra évaluer la situation et lui présenter le dispositif APESA

## Prise en charge psychologique

- Possibilité pour le CAC de bénéficier d'une prise en charge psychologique rapide, gratuite et à proximité de son lieu de vie en toute confidentialité après lancement d'une alerte par le référent en accord avec la personne concernée : **financement de 5 consultations** avec un professionnel psychologue situé à proximité

RELAIS DE PROXIMITÉ : LES REFERENTS « SOUTIEN CAC » Animation de la  
communauté

- Lettre de mission adressée aux référents
- **Journée de sensibilisation**
- Ateliers partage de **bonnes pratiques**

Organisation  
d'événements locaux

- **Kits d'animation** d'événements de sensibilisation (ex : « Le CAC employeur : enjeux, rôles et responsabilités » etc.)
- Communication pour promouvoir les **actions déjà menées** en région (flash info, vidéos, ...)

## Kit d'accompagnement

- **Restitution de l'enquête** *Impacts de la loi PACTE*
- **Présentation détaillée du dispositif**
- Eléments de langage sous forme de **Q&R**
- **Guides explicatifs** (*volet financier & juridique*)
- La liste des « **référénts soutien CAC** »